

Communiqué de presse
10 octobre 2018

Aux représentant-e-s des médias

Réseau postal sur le territoire municipal : la Poste et la Ville de Genève ne trouvent pas de terrain d'entente

Réunis en début de semaine, des représentant-e-s de la Poste et de la Ville de Genève se sont quittés sans trouver d'accord. Pour mémoire, cette séance fait suite aux décisions prises par PostCom, organe de conciliation désigné par le Conseil fédéral, qui constatait que la consultation menée par la Poste dans le dossier du transfert de l'office de poste des Charmilles était lacunaire. Les discussions n'ont pas abouti sur l'emplacement de l'office de poste des Charmilles ni sur le sort d'autres offices situés sur le territoire de la Ville de Genève, menacés par une fermeture ou voués à des transformations ou des rénovations.

Le Conseil administratif souhaite en effet préserver les prestations à la population en maintenant l'ensemble des offices de poste situés sur le territoire municipal. Soucieux de l'accessibilité du service postal et attentif à la qualité des prestations de la Poste, il s'oppose par exemple à la fermeture, à terme, de l'office de poste du Stand. Il souligne que ces fermetures s'inscrivent dans un contexte de bénéfices record pour la Poste (218 millions au premier semestre 2018).

Le Conseil administratif ne peut souscrire au fait que des ex-régies fédérales comme les CFF, Swisscom ou la Poste s'engagent sur la voie de la rentabilité, aux dépens des valeurs du service public et des prestations à la population.

Un nouveau bras de fer va donc s'engager entre la Poste et la Ville de Genève, la Poste représentant ses intérêts propres et la Ville de Genève ceux de la population.

Contact :

M. Rémy Pagani, Conseiller administratif
Département des constructions et de l'aménagement
Tél. 079 818 96 02